MYRIA ASSET MANAGEMENT

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : **UFF DYNASTIES FAMILIALES (part CT)**
Nom de l'initiateur du PRIIP : **Myria Asset Management**
ISIN : **FR001400UV45**
Site internet de l'initiateur du PRIIP : **www.myria-am.com**
Appelez le **01 41 10 31 33** pour de plus amples informations
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Myria Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Myria Asset Management est agréée en France sous le N° GP-14000039 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : **13/10/2026**

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM)

Durée : L'OPCVM a été créé le 28/02/2025 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.

Objectifs

L'OPCVM a pour objectif de gestion de surperformer l'indice composite (50% par le Stoxx Europe ex UK Large Net Return EUR® + 50% par le Stoxx Europe ex UK Mid Net Return EUR®) par le biais d'un portefeuille investi en actions de sociétés européennes, de toutes tailles de capitalisations, ayant un actionnariat familial ou entrepreneurial. L'action du gérant vise à réaliser son objectif en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de Gouvernance, de Responsabilité Sociale et Sociétale, et de respect de l'Environnement.
La stratégie du fonds repose sur une gestion active visant à sélectionner des actions d'entreprises de tous types de secteurs, majoritairement à l'actionnariat familial, ayant leur siège social dans tout pays européen sur la base d'une étude approfondie de ces sociétés.
Les titres sont sélectionnés à la libre appréciation de l'équipe de gestion selon un processus de gestion décrit ci-après. Myria AM applique une approche séquencée dans la définition de l'univers investissable. L'univers d'investissement initial sur lequel s'appliquent les filtres extra-financiers et financiers est constitué de l'ensemble des valeurs composant l'indice Bloomberg Europe Developed Markets Large, Mid & Small Cap Index. La part représentée par les valeurs hors indice sera inférieure à 10% et celles-ci devront disposer d'une note ESG supérieure aux seuils fixés dans le cadre de la méthodologie.
La sélection de titres est réalisée à partir du processus de gestion suivant :

Critères extra-financiers
L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le Fonds est exposé à un éventail de risques de durabilité qui sont pris en compte par les critères identifiés au sein des piliers ESG (Environnement, Social et de Gouvernance). Ainsi, les objectifs extra financiers consistent dans le cadre de la gestion du fonds à :
- appliquer en amont un filtre d'exclusions sectorielles et normatives à l'ensemble de l'univers d'investissement afin de prendre en compte notre politique d'exclusion relative au charbon (base GCEL) et aux armes controversées, hors armes nucléaires (base Norges Bank).
- mettre en œuvre un filtre de sélectivité basé sur la notation ESG
Myria AM met en œuvre une approche dite « Best-in-Class ». Les valeurs sont catégorisées par secteur puis, au sein de chaque secteur, au moins 20% des valeurs les moins vertueuses (c'est-à-dire les moins bien notées) sont à tout moment écartées.

Les limites méthodologiques de l'approche ESG concernent principalement la disponibilité et la fiabilité des données extra financières publiées par les émetteurs.

Critères financiers
Une fois les filtres extra-financiers appliqués sur l'univers d'investissement, un filtre de liquidité est aussi appliqué afin de s'assurer que le portefeuille ne s'expose pas à un risque de manque de liquidité. A partir de cette étape, sur la base de l'univers investissable, l'équipe de gestion effectue une analyse en s'appuyant sur des critères financiers en deux étapes : dans un premier temps, une analyse quantitative des émetteurs des titres de l'univers en vue d'apprécier : leurs fondamentaux comme notamment la croissance prospective du chiffre d'affaires et des bénéfices, leur rentabilité et le momentum de révision des estimations de bénéfices par les analystes (hausse, stabilité ou baisse); leur valorisation relative au marché et historique ; leur rendement sur dividende. Dans un second temps, le gestionnaire évalue pour chaque émetteur de titre son potentiel de valorisation, ses perspectives de croissance, les risques attachés à son activité et la qualité de sa communication financière.
Le portefeuille sera exposé au minimum à 60% en actions européennes avec un maximum de 110%. En outre, le FCP étant éligible au PEA, il sera investi à tout moment au moins à 75% dans des actions des pays de l'Union Européenne ou actifs éligibles répondant à cette réglementation.
Il investira au minimum 65% de son actif net en titres de sociétés dont les fondateurs, leurs descendants ou le management (Président et Directeur général – Chairman et CEO) détiennent plus de 25% des droits de vote et disposent au minimum d'un siège au sein des organes de gouvernance (conseils d'administration, directoires, etc…). Il s'agira d'entreprises dont l'actionnaire de référence envisage par ailleurs, sans ambiguïté, son engagement actionnarial sur le long terme avec une vision industrielle et/ou patrimoniale dans une éventuelle logique de transmission à la génération suivante. L'OPC peut également s'intéresser aux filiales cotées de ces mêmes sociétés. Enfin, le siège social de ces sociétés devra être situé dans un pays européen.
Dans la limite de 20% de l'actif net, le fonds pourra être investi en actions dites de « petites capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euros). Il pourra être également investi dans la limite de 10% dans des produits de taux. Le risque de change hors euro ne représentera pas plus de 50% de l'actif net.
Le fonds peut avoir recours aux instruments dérivés dans le but de couvrir/d'exposer le portefeuille aux marchés actions et/ou de taux et/ou de devises. L'exposition globale du portefeuille y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés, ne dépassera pas 200%.
Indicateur de référence
L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer à posteriori la performance de son investissement est un indice composite (33,33% par le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap Net Return Index EUR ® + 33,33% par le Bloomberg Europe DM ex-UK Mid Cap Net Return Index EUR ® + 33,34% par le Bloomberg Europe DM ex-UK Small Cap Net Return Index EUR ®).
Toutefois, la performance du fonds pourra s'éloigner de celle de l'indicateur de référence.
Affectation des revenus
Capitalisation
Fréquence de valorisation
La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux et de fermeture de Bourse.
L'investisseur peut demander la souscription ou le rachat de ses parts, soit en montant, soit en nombre de parts, auprès du centralisateur CACEIS Bank. L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 14:30 le jour ouvré précédant le jour de calcul de la valeur liquidative. Pour les souscriptions ou les rachats qui passent par l'intermédiaire d'un autre établissement, un délai supplémentaire pour acheminer ces ordres est nécessaire pour le traitement des instructions.
Investisseurs de détails visés
Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que l'OPCVM présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l'horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.
Dépositaire : Caceis Bank
Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, reporting mensuel) sont disponibles en langue française à l'adresse suivante :

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Document d'informations clés

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : l'émetteur d'un titre de créance n'est plus en mesure de payer les coupons ou de rembourser le capital.

- Risque de liquidité : Les marchés sur lesquels le fonds intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire, sa valeur liquidative peut donc baisser plus rapidement et plus fortement en raison des conditions de prix auxquelles il peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

- Risque de contrepartie : Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme négociés sur les marchés de gré à gré. Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 EUR		Si vous sortez après : 1 an	Si vous sortez après : 5 ans
Scénarios			
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.**		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	3987.1 EUR -60.13 %	3606.06 EUR -18.45 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	7824.57 EUR -21.75 %	9541.2 EUR -0.93 %
Intermédiaire**	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9978.41 EUR -0.22 %	13106.12 EUR 5.56 %
Favorable***	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	13797.79 EUR 37.98 %	16157.47 EUR 10.07 %

*Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre septembre 2024 et septembre 2026.

**Le scénario neutre s'est déroulé durant la période entre janvier 2020 et janvier 2025.

***Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre octobre 2016 et octobre 2021.

Que se passe-t-il si Myria Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Document d'informations clés

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	572.8 EUR	1622.85 EUR
Incidence sur le rendement par an (*)	5.8 %	2.78 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8.34 % avant déduction des coûts et de 5.56 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 4.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.	400.0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.8 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	172.8 EUR
Coûts de transaction	Nous ne facturons pas de coûts de transaction pour ce produit.	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence. 15% TTC de la performance au delà de celle de son indice de référence soit le STOXX Europe ex UK Large (dividendes réinvestis). La commission liée aux résultats est facturée le cas échéant à la fin de l'exercice du fonds, selon les modalités décrites dans le prospectus. **Les investisseurs sont informés du fait que le fonds autorise le versement d'une commission de surperformance également en cas de performance négative (par exemple, si le fonds a dépassé son indice de référence mais enregistre une performance négative dans l'ensemble).** Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement.
La détention pour une durée inférieure à la période recommandée peut ne pas être dans l'intérêt l'investisseur.
Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement avant la durée de placement recommandée ou le détenir plus longtemps
Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés.
La prolongation des délais de préavis et les frais de remboursement acquis aux fonds sont les deux outils de gestion de liquidité qui peuvent être activés par la Société de gestion. Pour plus d'informations sur ces mécanismes, veuillez-vous reporter au prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation selon le cas suivant :
Si votre réclamation concerne la personne qui vous fournit des conseils sur le produit ou bien vous le propose, veuillez contacter cette personne directement.
Si votre réclamation concerne plus spécifiquement le produit lui-même, vous pouvez adresser un courrier à l'adresse suivante :
Myria Asset Management: 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes - FRANCE.

Autres informations pertinentes

Des informations plus détaillées sur ce fonds, telles que le prospectus, le Règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la société de gestion ou en ligne à l'adresse www.myria-am.com.
Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : www.myria-am.com jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part.
Le fonds est classé Article 8 au sens de la Réglementation SFDR.Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : https://www.myria-am.com/notre-gamme-de-fonds.